

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3174**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement option gestion et traitement des déchets

Nouvel intitulé : Protection de l'environnement Spécialité gestion et traitement des déchets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Franche Comté

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En collectivités territoriales ou en sociétés prestataires de services, le professionnel doit construire et suivre le budget en y intégrant le coût d'exploitation et le produit de la vente des produits recyclés, définir les procédures et les améliorations à mettre en œuvre, assurer la communication entre collectivités territoriales et industriels. En tant que chef d'exploitation de traitement de déchets, il lui faut également veiller au respect de l'arrêté préfectoral qui régit l'exploitation de l'unité pour la protection de l'environnement.

Dans un centre de tri, le responsable devra faire preuve d'un sens particulier des relations humaines pour encadrer une main d'œuvre peu qualifiée et souvent en insertion.

Le professionnel ayant des compétences d'un chimiste confirmé pour résoudre les problèmes posés par le traitement des fumées et encadrer des techniciens automaticiens ou thermiciens prendra plutôt place dans une usine de haute technicité qui récupère la combustion des déchets sous forme de vapeur chauffée pour produire de l'énergie.

Le temps des décharges est révolu. Place aux usines d'incinération ou de traitements de déchets.

Le professionnel, en tant que chef d'exploitation de traitement de déchets, doit construire et suivre le budget en y intégrant le coût d'exploitation et le produit de la vente des produits recyclés, définir les procédures et les améliorations à mettre en œuvre, assurer un rôle commercial auprès des collectivités territoriales et des industriels. Il lui faut également veiller au respect de l'arrêté préfectoral qui régit l'exploitation de l'unité pour la protection de l'environnement.

Dans un centre de tri et de conditionnement de papier, le responsable devra faire preuve d'un sens particulier des relations humaines pour encadrer une main d'œuvre peu qualifiée.

Dans une usine de haute technicité qui récupère la combustion des déchets sous forme de vapeur chauffée pour produire de l'énergie, le professionnel aura les compétences d'un chimiste confirmé pour résoudre les problèmes posés par le traitement des fumées et encadrer des techniciens automaticiens ou thermiciens.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- Chef d'exploitation de traitement et/ou collecte de déchets
- Chargé de mission pour la mise en place de collectes sélectives, de déchetteries, taxes artisans...
- Responsable des services déchets 'à risque' en milieux hospitaliers ou liés au nucléaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Environnement et déchets :

Le déchet à travers les âges ; déchets de santé ; environnement-biologie ; chimie

- Outils méthodologiques :

Langues étrangères ; outils informatiques et statistiques ; communication ; conduite de projets

- Nomenclature, typologie, acteur professionnel :

Nomenclature et typologie des déchets ; métiers du secteur des déchets

- Législation et qualité :

Loi cadres de protection de la nature ; droit de l'environnement ; présentation des normes et des démarches qualité

- Aspects techniques des filières du déchet :

Nouvelles technologies de valorisation des déchets ; développement durable et déchets ; conception, exploitation des installations et comparaison technico-économique ; transport des déchets et logistique

- Collecte traitement et gestion des déchets :

Techniques de collecte et de traitement des déchets ; différents types de collecte de déchets ménagers ; règles d'hygiène et de sécurité ; estimation du coût d'une collecte ; nettoyage des espaces publics ; installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-fcomte.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Protection de l'environnement Spécialité gestion et traitement des déchets